

## **FICHE COMMUNICATION**

### **Conjoints : Accéder plus facilement à l'emploi**

**CIBLE COM** : Conjoints et personnels des armées

#### **Quoi ?**

Défense Mobilité (DM) facilite votre retour à l'emploi dans les secteurs privé ou public ou si vous souhaitez créer votre entreprise

#### **Pour qui ?**

1/ Vous êtes un(e) conjoint(e) d'un personnel du ministère des armées ou de la gendarmerie

2/ Vous êtes marié(e), pacsé(e), en concubinage, en vie maritale, veuf/veuve, conjoint de militaire blessé(e) en opération, séparé(e) de votre conjoint(e) depuis moins de 3 ans ou bien votre conjoint(e) part à la retraite.

#### **Comment ?**

Défense mobilité vous propose les prestations suivantes :

- Informations et conseils personnalisés sur les métiers et opportunités professionnelles dans votre bassin d'emploi ;
- Acquisition de techniques de recherches d'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement) ;
- Mise en relation avec un réseau de 7 000 entreprises partenaires de Défense Mobilité (*job dating*, participation aux forums emploi Défense mobilité)
- Un accès au job board de défense mobilité, site d'emploi réservé aux candidats militaires à la reconversion et aux conjoints ;
- Intervention auprès des administrations pour le rapprochement de conjoints fonctionnaires (hors Ministère des Armées) en cas de mutation du militaire.

### **La nouveauté dans le cadre du plan familles depuis le 1er janvier 2018**

En fonction du projet professionnel du candidat :

- Le **cofinancement de formations professionnelles longues** en complément de Pôle emploi ;
- Le **financement de formations courtes** (accès au catalogue de formations CEGOS) ;
- **L'accès aux prestations d'accompagnement de la mission reconversion des officiers (MRO)**, pour les conjoints ayant cotisé à une caisse cadres et/ou détenteurs d'un niveau BAC +3 habitant en région Parisienne (forums emploi dédiés notamment) ;
- Le **remboursement de cycles d'enseignements** (jusqu' à 3 000 €) ;
- Le **financement d'une démarche de validation des acquis de l'expérience VAE** (jusqu' à 3 000 €).

Ces aides à la formation seront accordées une fois par mutation ou tous les 5 ans.

**Budget :**

Ces mesures sont financées et mis en œuvre par Défense mobilité

**Contact :**

**Contactez votre conseiller défense mobilité**

Votre conseiller Défense mobilité vous propose

- Un suivi individualisé, personnalisé et régulier ;
- Une offre de service combinant les avantages et les prestations de Pôle emploi et de Défense mobilité ;
- Un accompagnement complet et cohérent allant de l'orientation jusqu'à la mise en relation avec des employeurs pour un retour à l'emploi réussi.

Pour information, 80% des conjoints accompagnés par DM retrouvent un emploi (statistiques 2016 et 2017).

**Pour tout savoir sur l'offre destinée aux conjoints :**

Site internet : <https://www.defense-mobilite.fr/conjoint-de-militaire>

Téléphone (numéro vert) : 0 800 64 50 85